

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN **Et CENTRALES DE NETTOYAGE**

Dates de Publication : Jeudi 5 Septembre 2013

Date limite de remise des offres : Jeudi 26 septembre 2013 -17 H 00

Attribution du Marché: Mardi 17 décembre 2013

Pouvoir adjudicateur

Le lycée Camille Guérin, représenté par Monsieur le Proviseur

Lycée Camille Guérin 33, rue de la Gibauderie 86000 POITIERS

Tél.: 05.49.46.28.70 Fax: 05.49.38.32.60

Personne à contacter

Monique Brugiroux, Attachée d'Intendance monique.brugiroux@ac-poitiers.fr

1 – Procédure

Procédure adaptée établie selon les dispositions des articles 28 et 40 du Code des Marchés Publics

Offre Publiée:

- sur le site du Lycée Camille Guérin : www.lyc-camilleguerin.fr
- sur le site des Journées de l'Intendance : www.aji-france.com

2- Objet :

Le présent marché a pour objet la vente par le titulaire, ci-après désigné "le vendeur", à l'établissement public local d'enseignement désigné ci-après "la personne publique", de produits relatifs au lavage de la vaisselle.

Ces produits seront utilisés pour alimenter les équipements suivants :

- Pour sept centrales qui seront mises à disposition par le vendeur, homologuées par le Ministère de l'agriculture et testées selon les normes européennes NF EN 1276 et NF EN 1650 en conditions de propreté et de saleté, sous forme de liquide détergeant dégraissant, désinfectant, bactéricide et fongicide (pulvérisateur manuel, poste de désinfection). Ces centrales seront implantées à la légumerie, à la préparation froide, à la cuisine, aux deux plonges et à la grosse plonge. Fourniture d'une réserve de secours de 2 tuyaux 25 m et pistolets.
- Pour les deux machines de marque Hobart des plonges qui reçoivent chacune 800 plateaux le midi et 420 plateaux le soir, équipées chacune d'un distributeur de produit de lavage solide et d'un distributeur de produit de rinçage / séchage
- Pour le Granuldisk 1947 type GD 90 de la grosse plonge, équipé d'un distributeur de produit de lavage solide et d'un distributeur de produit de rinçage / séchage

Les types de produits et quantités de fournitures faisant l'objet du marché figurent dans le tableau récapitulatif joint en annexe. Elles sont indicatives et peuvent varier dans une fourchette de + ou - 25 % maximum.

3 – Durée:

Le présent marché est conclu pour une durée d'un an, du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, et sera renouvelable 3 fois par voie expresse, sous réserve d'une évolution des prix qui en tout état de cause ne soit pas supérieure à l'indice INSEE de référence (Indice des prix à la consommation – IPC – France – par fonction de consommation – savons de ménage et produits d'entretien).

4 - Documents régissant la consultation

- Code des marchés publics ;
- Le présent règlement de consultation signé par le candidat en un seul original. L'original sera conservé par le lycée et fera seul foi ;
- L'offre du candidat (selon modèle joint) comportant la liste détaillée des articles, le prix proposé et valant acte d'engagement établi en un seul original, portant le cachet de l'entreprise, et dûment signé et paraphé. L'original sera conservé par le lycée et fera seul foi.

<u>5 – Dispositions spécifiques</u>

6.1. Essai préalable des produits

L'attribution du marché sera établie suite à l'utilisation à l'essai des différents produits proposés par le vendeur. Le lycée s'engage à régler les quantités ainsi mises à disposition par le vendeur pour équiper les installations correspondantes pendant 2 semaines.

6.2 - Installation et maintenance

Le vendeur s'engage à effectuer le réglage et la maintenance des installations au regard des spécificités des produits proposés. En cas de dysfonctionnement, il s'engage à intervenir dans un délai de 24h suivant la notification de l'incident par la personne publique. Le vendeur s'engage également à effectuer le remplacement des produits en cas de défectuosité.

6 - Commandes et Livraisons

Les commandes seront passées au moyen d'un bon de commande qui sera adressé vendeur. Ce dernier s'engage à effectuer les livraisons au plus tard 48 heures ouvrables après réception du bon de commande.

Chaque livraison sera accompagnée d'un bon de livraison.

Le représentant de la personne publique, désigné pouvoir adjudicateur, après avoir effectué les opérations de vérification, prononce l'admission, l'ajournement ou le rejet de la livraison dans les conditions de l'article 25 du C.C.A.G F.C.S.

7 – Prix et Règlements

7.1. Forme des Prix

L'offre fera apparaître

- le prix unitaire H.T.
- le prix unitaire T.T.C.
- le montant total T.T.C. au regard des quantités prévisionnelles

Les prix sont établis franco de port et d'emballage, et fermes pour la durée du marché (12 mois)

7.2. Présentation de la facture

La facture sera présentée à la personne publique dans un délai maximum de 15 jours à compter de la livraison des fournitures.

Elle est établie en un original et une copie portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- les nom et adresse du vendeur ;
- le numéro de son compte bancaire ou postal
- les nom et adresse de la personne publique
- la référence au bon de commande
- la date
- le relevé des fournitures livrées.
- le montant hors TVA;
- le taux et le montant de la TVA;
- -le montant total TTC;

7.3. Délai de paiement :

Le paiement des marchandises sera effectué par mandat administratif, au plus tard 30 jours après réception de la facture, par virement sur le compte du vendeur tel qu'il est indiqué dans l'acte d'engagement.

7.4. Non respect des délais de paiement:

Le défaut de paiement dans les délais fixés à l'article 8.3, fait courir de plein droit des intérêts moratoires au bénéfice du vendeur à compter du jour suivant l'expiration de ce délai.

8 – Assurance

Dans le cadre de son activité, objet du présent marché, le vendeur atteste de sa couverture par la souscription d'une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile susceptible d'être engagée pour les dommages matériels et corporels.

Il s'engage, sur toute demande faite par la personne publique par lettre recommandée avec avis de réception, ou en cas de modification des conditions de sa police d'assurance, à communiquer une attestation de souscription de la police d'assurance en cours de validité.

A défaut de production dans un délai de 15 jours ouvrés (comptés à partir de la réception de la demande), le marché pourra être résilié, conformément à l'article 32.f du C.C.A.G./F.C.S.

9 - Présentation des offres :

Les vendeurs complèteront et signeront l'acte d'engagement et l'attestation sur l'honneur figurant au présent dossier.

Le dossier remis par les candidats sera transmis sous enveloppe cachetée portant la mention « OFFRE PRODUITS D'ENTRETIEN»

10 - Attribution du Marché

Le vendeur sera retenu en fonction des critères suivants, classés par ordre de priorité :

- Prix de vente : 35 %
- Qualité et efficacité des produits : 45 %
- Disponibilité et rapidité d'intervention du service après vente (maintenance et réparation) : 20%

ACTE D'ENGAGEMENT

A. Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

Lycée Camille GUERIN 33, rue de la Gibauderie 86000 POITIERS

Tél.: 05.49.46.28.70 Fax: 05.49.38.32.60

| Objet du marché | CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES | |
|---|--|-----------------------------|
| Nom, prénom, qualité du signataire du marché : | | M. le Proviseur |
| Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire | | Mr l'Agent Comptable |
| | | 33, rue de la Gibauderie |
| | | 86000 POITIERS |
| | | Tél.: 05.49.46.28.70 |
| | | Fax: 05.49.38.32.60 |
| Courriel | · | alain.peycli@ac-poitiers.fr |

Le présent marché est passé en vertu des articles 28 et 40 du code des marchés publics.

B. Engagement du candidat

| Nom, prénom et qualité du signataire | |
|--------------------------------------|--|
| Adresse professionnelle | |
| Téléphone | |
| | |

| Agissant au nom et pour le compte de | | |
|---|--|--|
| Dont le siège social est à | | |
| Immatriculée à l'INSEE sous le numéro | | |
| N° SIRET | | |
| Code APE | | |
| N° inscription RCS | | |
| Téléphone | | |
| Télécopie | | |
| Adresse courrier électronique | | |
| Coordonnées bancaires (joindre obligatoirement un RIB ou RIP) | | |

| □ agissant pour mon propre compte | | | | |
|--|------------------------|--|--|--|
| □ agissant pour le compte de la société (<i>indiquer le nom, l'adresse</i>) : | | | | |
| Après avoir pris connaissance du règlement du marché pour la fourniture de produits d'entretien, | | | | |
| je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à effectuer les prestations demandées aux conditions et prix ci-dessous : | | | | |
| | | | | |
| Voir Tableau Annexe (Offre de Prix) | | | | |
| Responsable légal de l'entreprise : | Cachet de l'entreprise | | | |
| | Cachet de l'entreprise | | | |
| NOM: | | | | |
| Prénom : | | | | |
| Signature | | | | |
| | | | | |
| Fait à : | | | | |
| Le: | | | | |

B-1: Nom, prénom et qualité du signataire :

DECLARATION DU CANDIDAT

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou ce ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 44 du Code des Marchés Publics

Le candidat atteste sur l'honneur :

- que les salariés sont recrutés régulièrement au regard du Code du Travail.
- qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés (article 43 du CMP)
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

Les attestations ou certificats des organismes sociaux et fiscaux devront être remis au plus tard dans un délai de dix jours après demande de l'établissement preneur. Si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l'offre est considérée comme nulle et non avenue.

| Fait à : | |
|----------|--|
| Le : | |